

Image not found or type unknown



Achat immobilier en sci impots enfants

Par **pali26**, le **14/05/2010** à **17:58**

Bonjour,

Nous avons un projet d'investissement immobilier pour mettre en location , nous ne sommes pas mariés, ni pacsés et avons 3 enfants (10,7 et 5 ans).

Mon concubin a 80 000€ disponibles et nous ferions un prêt de 100 000€

Je ne paye pas d'impôts puisque 3 enfants à charge et mon concubin paye 2000 €/an

La SCI est elle une bonne solution pour notre projet, quelles sont les charges qui peuvent être portées par le SCI (intérêt, travaux, Taxes foncières, etc ???)

Notre enfant de 10 ans peut il être actionnaire de la SCI ?

Merci pour vos réponses